



# Les commissions du Conseil d'Administration

## Modes de désignation des parents élus

Pour la commission permanente et le conseil de discipline, le chef d'établissement réunit à l'occasion du premier conseil d'administration ( hors séance ) les nouveaux membres élus (titulaires et suppléants) qui procèdent à l'élection des différents membres par collègue

Les représentants des personnels, des parents d'élèves et des élèves **sont élus chaque année en leur sein au scrutin proportionnel** au plus fort reste par les membres titulaires et suppléants du conseil d'administration appartenant à leurs catégories respectives. Cette élection est organisée à l'occasion de la première réunion du conseil d'administration qui suit les élections à ce conseil



Commission permanente  
*cliquez ici*

Conseil de discipline  
*cliquez ici*



Les représentants des parents d'élèves et des élèves **sont élus chaque année en leur sein par les membres titulaires et suppléants du conseil d'administration** appartenant respectivement à chacune de ces catégories au scrutin proportionnel au plus fort reste.

Sa composition est **arrêtée par le conseil d'administration** et inscrite dans le règlement intérieur de l'établissement qui fixe les modalités de son fonctionnement.



Commission éducative  
*cliquez ici*

## Les commissions du Conseil d'Administration

Les représentants des parents d'élèves membres de la commission d'hygiène et de sécurité sont **désignés au sein du conseil d'administration** par les représentants des parents d'élèves qui y siègent.



Commission d'hygiène  
et  
de sécurité  
*cliquez ici*

Les représentants des personnels enseignants, des parents et des élèves **sont désignés par le chef d'établissement** sur proposition des membres du conseil d'administration appartenant à leurs catégories respectives



Comité d'Education à la  
Santé et à la Citoyenneté  
(CESC)  
*cliquez ici*

Conseil des délégués pour  
la vie collégienne  
(CVC)  
*cliquez ici*



Le conseil d'administration du collège **fixe**, par une délibération, les **modalités** de désignation ou d'élection des membres du CVC

Deux représentants des parents d'élèves **sont élus, en leur sein**, par les représentants des parents d'élèves au conseil d'administration.



Conseil ds délégués pour  
la vie lycéenne  
(CVL)  
*cliquez ici*